Compte-rendu réunion de conseil du 23 mars 2021, Tous les conseillers sont présents excepté Mr LOYSON, excusé

**Convention Commune - Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche**

Cette convention signée pour 3 ans porte sur la définition des modalités de mise en place des opérations de surveillance, prévention et lutte contre les frelons asiatiques à l’échelle du département. Il en coûte 23 € par an.

Les nids de frelons asiatiques doivent être déclarés en Mairie qui transmet l’information à la fédération et ce sont ces services qui commandent la destruction par une entreprise spécialisée. Le cout de la destruction est pris en charge par la collectivité.

**Compte administratif 2020**

En fonctionnement,

Total des dépenses 359 674.70 Total des recettes : 497 373.70

d’où un excédent de 137 699 auquel il faut ajouter l’excédent du 31/12/2019 de 257 288.13 soit un excédent cumulé de 394 987.13 €

En Investissement :

Total des dépenses 504 714.01 Total des recettes : 248 552.70

d’où un déficit de 256 161.31 auquel il faut déduire l’excédent du 31/12/2019 de 25 593.10 soit un déficit cumulé de 230 568.21 €

**Globalement, la commune présente un excédent global de 164 418.92 €**

Il est inscrit en restes à réaliser dépenses 226 768 € pour permettre de payer les travaux en cours depuis le début de l’année et en restes à réaliser recettes 320 781 € (subventions et emprunt en attente au 31 12 2020)

**Vote des subventions 2021**

\_ Aide aux personnes âgées (SAG de l'ex canton de St Pois) 50.00 €

\_ Amicale St Poisienne du tennis de table 100.00 €

\_ Association des donneurs de sang de St POIS 100.00 €

\_ Soins palliatifs du Sud-Manche 80.00 €

\_ Association Sportive Brécéenne 150.00 €

\_ Avranches FM 50.00 €

\_ Club de l'amitié de ST LAURENT DE CUVES 150.00 €

\_ Coopérative scolaire collège de BRECEY 510.00 €

\_ Société de chasse St POIS ST LAURENT DE CUVES 150.00 €

\_ Comité des fêtes de ST LAURENT DE CUVES 1 100.00 €

\_ Association ST LAURENT 2006 150.00 €

\_ UNACITA anciens combattants 100.00 €

\_ Association Vivre ensemble solidarité transport 100.00 €

\_ Banque alimentaire de la Manche 80.00 €

\_ APEL Notre Dame de la providence 30.00 €

\_ Cheval endurance Brécéen 100.00 €

(sous réserve de l'organisation du championnat du 7, 8, 14 et 15 août 2021)

**Vente de terrain**

La commune vend 125 m2 de terrain à Mr et Mme BISSON à l’arrière du futur Restaurant Bar 5 € le m2 afin de supprimer tout droit de passage dans le secteur.

**Contrats d’assurance**

\_ L’agent d’assurance ALLIANZ propose un nouvel avenant suite à la vente de l’immeuble situé 13, route de Brécey.

\_ Le Centre Départementale de la Gestion publique Territoriale propose de négocier un contrat groupe au nom de toutes les collectivités intéressées pour l’assurance statutaire des agents communaux.

**Association foncière de remembrement**

Le conseil valide la dissolution de l’association foncière de remembrement et reprend le patrimoine de l’association au compte de la commune.

**Divers**

La seconde vaccination des personnes âgées de + de 75 ans est programmée au vendredi 9 avril entre 9 et 12 h.

Le vote du budget 2021 est fixé au jeudi 8 avril à 20 h 30.